

REVUE NUMISMATIQUE

OMNI

REVISTA NUMISMÁTICA

www.omni.wikimoneda.com

Special Issue: Bimillennium of Augustus' death

Money and Power: The Disappearance of Autonomous Silver Issues in the Roman Province of Asia

Lucia Francesca Carbone

The Aurea Aetas and Octavianic/Augustan Coinage

Victoria Györi

The "As de Nîmes", a Roman Coin and the Myth of Antony and Cleopatra:

Octavian and Agrippa Victorious over Antony

Pierre-François Puech, Bernard Puech, and Fernand Puech

Augusto antes de Augusto: La amonedación de C. Julio Octaviano en su imaginario

Luis Amela Valverde

La moneda lucense de la caetra

Pablo Núñez Meneses

Current Issue

Un nouvel hémidrachme archaïque d'Emporion au Pégase avec un proto revers-type

Jean-Albert Chevillon et Pere Pau Ripollès

Unpublished Denarius from the « Bellum Sociale »

Alberto Campana

Benvenuto Cellini and the Testoon for Alessandro de' Medici: A Preliminary Study

Luciano Giannoni, Riccardo Marzi

The "Zanette" struck under Philip III of Spain (1598-1621)

Pietro Magliocca

La Cruz de Distinción del Ejercito de Asturias (1814): una condecoración que revive en la actualidad

Alfredo Leonard y Lamuño de Cuetos

... 14 more!



Editorial OMNI

ISSN-2104-8363

OMNI n° 8 (11-2014)



 Dialnet

 latindex

*Book cover: volto della statua di Augusto Togato, su concessione del Ministero dei beni e delle attività culturali e del turismo –
Soprintendenza Speciale per i Beni Archeologici di Roma*

OMNI n°8

Director:

Cédric LOPEZ, OMNI Numismatic (France)

Deputy Director:

Carlos ALAJARÍN CASCALES, OMNI Numismatic (Spain)

Editorial board:

Jean-Albert CHEVILLON, Independent Scientist (France)

Eduardo DARGENT CHAMOT, Universidad de San Martín de Porres (Peru)

Georges DEPEYROT, Centre National de la Recherche Scientifique (France)

Jean-Marc DOYEN, Laboratoire Halma-Ipel, UMR 8164, Université de Lille 3 (France)

Alejandro LASCANO, Independent Scientist (Spain)

Serge LE GALL, Independent Scientist (France)

Claudio LOVALLO, Tuttonumismatica.com (Italy)

David FRANCES VAÑÓ, Independent Scientist (Spain)

Ginés GOMARIZ CERESO, OMNI Numismatic (Spain)

Michel LHERMET, Independent Scientist (France)

Jean-Louis MIRMAND, Independent Scientist (France)

Pere Pau RIPOLLÈS, Universidad de Valencia (Spain)

Ramón RODRÍGUEZ PEREZ, Independent Scientist (Spain)

Pablo Rueda RODRÍGUEZ-VILA, Independent Scientist (Spain)

Scientific Committee:

Luis AMELA VALVERDE, Universidad de Barcelona (Spain)

Almudena ARIZA ARMADA, New York University (USA/Madrid Center)

Ermanno A. ARSLAN, Università Popolare di Milano (Italy)

Gilles BRANSBOURG, Universidad de New-York (USA)

Pedro CANO, Universidad de Sevilla (Spain)

Alberto CANTO GARCÍA, Universidad Autónoma de Madrid (Spain)

Francisco CEBREIRO ARES, Universidade de Santiago de Compostela (Spain)

Maria CLUA I MERCADAL, Gabinet Numismàtic de Catalunya (Spain)

María CRUCES BLÁZQUEZ CERRATO, Universidad de Salamanca (Spain)

Eduardo DARGENT CHAMOT, Universidad de San Martín de Porres (Peru)

Georges DEPEYROT, Centre National de la Recherche Scientifique (France)

Jean-Marc DOYEN, Université Libre de Bruxelles (Belgium)

Almudena DOMÍNGUEZ ARRANZ, Universidad de Zaragoza (Spain)
 Albert ESTRADA-RIUS, Conservador Gabinet Numismàtic de Catalunya (Spain)
 Enrique GOZALBES CRAVIOTO, Universidad de Castilla La Mancha (Spain)
 Jacques LABROT, Centre National de Recherche sur les Jetons et les Méreaux du Moyen Age (France)
 Bartolomé MORA, Universidad de Malaga (Spain)
 Elena MORENO PULIDO, Universidad de Cádiz (Spain)
 Eugen NICOLAE, directeur du Cabinet des médailles de Bucarest (Romania)
 Sylvia NIETO-PELLETIER, Centre National de la Recherche Scientifique (France)
 María PAZ GARCÍA-BELLIDO GARCÍA DE DIEGO, Consejo Superior de Investigaciones Científicas (Spain)
 Sandra PERE-NOGUES, Université de Toulouse II (France)
 Ruth PLIEGO, Universidad de Sevilla (Spain)
 Felix RETAMERO, Universidad Autónoma de Barcelona (Spain)
 Manuel RETUERCE VELASCO, Universidad Complutense de Madrid (Spain)
 Pere Pau RIPOLLÈS, Universidad de Valencia (Spain)
 Ildefonso RUIZ LÓPEZ, Universidad de Granada (Spain)
 Damián SALGADO, Independent Scientist (Argentina)
 Luc SEVERS, Independent Scientist (Belgium)
 Darío SÁNCHEZ VENDRAMINI, Universidad Nacional de la Rioja (Argentina)
 Fanny STEYAERT, Independent Scientist (Belgium)
 Javier de SANTIAGO FERNÁNDEZ, Universidad Complutense de Madrid (Spain)
 Ludovic TROMMENSCHLAGER, École Pratique des Hautes Etudes (France)
 David G. WIGG-WOLF, German Archaeological Institute, Römisch-Germanische Kommission, Frankfurt (Germany)

Scientific Committee of the special issue: Bimillennium of Augustus' death

Ermanno A. ARSLAN, Università Popolare di Milano (Italy)
 Gilles BRANSBOURG, New-York University (USA)
 Almudena DOMÍNGUEZ ARRANZ, Universidad de Zaragoza (Spain)
 Miguel Ángel CEBRIÁN SÁNCHEZ, Independent Researcher (Spain)
 Pere Pau RIPOLLÈS, Universidad de Valencia (Spain)
 Damián SALGADO, Independent Scientist (Argentina)
 Victoria GYÓRI, King's College London (United Kingdom)
 Luis Amela VALVERDE, Universidad de Barcelona (Spain)
 Tomás HURTADO MULLOR, Universitat de València (Spain)
 Jaume BENAGES i OLIVE, Independent Researcher (Spain)
 Javier SANTIAGO FERNANDEZ, Universidad Complutense de Madrid (Spain)
 Darío SÁNCHEZ VENDRAMINI, Centro de Estudios Históricos "Prof. Carlos S. A. Segreti (Argentina)
 María de las CRUCES BLÁZQUEZ CERRATO, Universidad de Salamanca (Spain)

Le trésor de monnaies gauloises « à la croix » de La Sancy (ou « de Goutrens ») : reconstitutions d'empreintes et liaisons de coins monétaires, vers une interprétation culturelle.

Cédric Lopez

CNRS, AOROC (UMR 8546, CNRS-ENS) (France)

Résumé : Les monnaies gauloises « à la croix » et assimilées nous interrogent encore aujourd'hui quant à l'interprétation des gravures, la forme de leurs flans, ou encore leurs attributions. Afin d'apporter de nouveaux éléments à ce monnayage encore qualifié "d'énigmatique", nous avons centré notre travail sur les exemplaires composant le trésor de La Sancy (également dit « de Goutrens »). Notre méthodologie s'attachera à : 1) reconstituer les empreintes complètes qui n'apparaissent que très rarement sur les monnaies « à la croix » 2) établir les liaisons de coins 3) représenter ces liaisons sur un graphe caractérisant 4) interpréter le graphe. Nous verrons comment, par l'application d'une telle méthodologie, nous sommes désormais en mesure d'avancer de nouveaux éléments tangibles permettant une meilleure compréhension de ce monnayage. En particulier, nous présenterons un certain nombre de données qui permettent d'entrevoir une origine « culturelle » à l'iconographie de ces monnaies.

"Dans un souci de commodité, nous avons proposé le mot de caractérisation, pour désigner la méthode consistant principalement à rechercher les marques distinctives de chaque coin monétaire, présentées par les pièces qui en sont venues, afin de reconnaître ces marques et de grouper ces pièces pour leur étude"

Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu, 1973

1. Introduction

De nombreux travaux proposant des classements multiples et variés sont publiés, contenant pour la plupart des références erronées ou des incohérences vis-à-vis de travaux menés par ailleurs. Mais cela n'est pas étonnant : comment peut-on étudier un monnayage dont la première phase d'étude, celle de l'acquisition des données, n'a été que partiellement accomplie ? Car c'est bien le cas : les informations lisibles sur les monnaies gauloises *à la croix* et assimilées sont sporadiques et ne peuvent conduire qu'à des classements subjectifs. L'interprétation ne peut venir qu'après la constatation.

La caractérisation, définie en France par Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu guidé par l'expérience de Paul Naster, est une méthode visant à rechercher les marques distinctives de chaque coin monétaire afin de proposer une classification des monnaies¹. Cette méthode fut notamment utilisée par Paul Marie Duval qui s'en servit pour produire des reconstitutions graphiques (dessins) à partir de plusieurs monnaies provenant des mêmes coins monétaires. Notre travail s'inscrit dans la

¹ Pour un historique de l'étude des liaisons de coins, nous renvoyons le lecteur à (de Callatay, 2007)

continuité de ces travaux, en appliquant une technique moderne de reconstitution d'empreinte assistée par ordinateur que nous avons précédemment défini (Lopez, 2011).

La reconstitution d'empreinte assistée par ordinateur, notée RE (pour *Reconstitution d'Empreinte*) dans la suite de l'article, est un processus moderne applicable à tout type de monnaies. En quelques mots, il s'agit d'une technique fondée sur le principe de la caractérisation, permettant de reconstituer précisément l'intégralité des motifs gravés initialement sur un coin monétaire (le lecteur pourra se référer à (Lopez, 2011 ; Lopez 2014) pour plus de détails sur cette technique). Une telle technique est évidemment intéressante dès lors que l'on s'intéresse à des monnaies souvent décentrées ou présentant un flan trop court pour accueillir la totalité de l'empreinte monétaire. C'est notamment le cas du monnayage *à la croix* et assimilé pour lequel la RE s'est déjà révélée prometteuse (Lopez, 2010).

La méthode de reconstitution d'empreintes par informatique permet d'apprécier des gravures complètes des monnaies *à la croix*. Même si cette méthode souffre d'un nombre de monnaies photographiées limité par rapport à l'existant, des premières reconstitutions exactes ont d'ores et déjà pu être publiées (Lopez, 2011 ; Lopez et Richard, 2013 ; Lopez et Richard, 2014). Contrairement aux reconstitutions réelles réalisées suite à la découverte du trésor de la Sancy (monnaies découpées puis soudées afin de reformer l'image complète), les reconstitutions d'empreintes par informatique ont l'avantage de ne pas détériorer les monnaies et permettent de profiter d'une image réaliste de qualité.

Dans cet article, nous nous focalisons sur le trésor de La Sancy, également dit « de Goutrens », découvert à la fin du XIX^{ème} siècle, et qui contenait plus de 20.000 monnaies d'argent *à la croix* et assimilées. Afin d'apporter des éléments nouveaux sur ce trésor, nous avons étudié un ensemble de monnaies (décrit dans la suite de l'article) provenant dudit trésor avec un double objectif : 1) reconstituer les empreintes monétaires complètes ayant composées ce trésor, 2) établir des liaisons de coins entre les empreintes.

Dans la section suivante, nous rappelons tout d'abord la technique utilisée pour réaliser les reconstitutions d'empreintes. Dans la section 3, nous appliquons cette technique sur les monnaies du trésor de La Sancy afin d'avoir un premier aperçu des empreintes complètes témoignant des gravures initialement présentes sur les coins monétaires. Nous établissons ensuite les liaisons de coins et les représentons selon le formalisme des graphes caractérisation (section 4) pour lesquels nous proposons une interprétation. Enfin, nous concluons et annonçons les perspectives à ce travail (section 5).

2. Reconstitutions d'empreintes

Nous avons formellement défini la méthode de reconstitutions d'empreintes pour la première fois en 2011 (Lopez, 2011). D'une part, le terme « reconstitution » est emprunté à la « reconstitution graphique » de Paul-Marie Duval (1987), et, d'autre part, le terme « empreinte » indique une marque en relief laissée par l'action du coin monétaire sur un matériau.

La reconstitution d'empreinte, notée RE, est le processus informatique qui, par superposition d'images, permet de restituer la totalité de l'empreinte telle qu'elle aurait pu apparaître sur un flan assez large pour accueillir la totalité de la gravure du coin monétaire.

Le résultat produit est également nommé « reconstitution d'empreinte ». Deux types de reconstitutions peuvent être produits :

- Les Reconstitutions d'Empreintes Exactes (notées REE) sont les reconstitutions réalisées à partir d'empreintes provenant du même coin monétaire. Celles-ci constituent la première motivation de ce travail.

- Les Reconstitutions d'Empreintes Inexactes (notées REI) sont réalisées à partir de monnaies provenant de coins monétaires différents. Celles-ci sont parfois les seules reconstitutions possibles. Même si elles ne sont pas exactes, elles ont le mérite de donner un aperçu global de l'empreinte en attendant la venue de nouveaux exemplaires qui pourraient permettre une reconstitution exacte.

Le processus de RE se compose de 3 étapes principales (Lopez, 2014):

1. Collecte des photographies : il s'agit de recueillir un maximum de photographies de haute qualité permettant le repérage de marques distinctives entre les différentes monnaies (principe de la caractérisation)
2. Classement des photographies : le classement des photographies recueillies à l'étape précédente doit être effectué par type, par variante, et autant que possible par coin monétaire. En effet, il serait inapproprié de prétendre reconstruire des motifs exacts (c'est-à-dire exactement tels qu'ils apparaissent sur les coins monétaires) à partir de variantes différentes.
3. Reconstitution informatique : À partir des photographies collectées et pour chaque monnaie issue d'un même coin monétaire, on effectue une superposition grâce à un logiciel de dessin vectoriel (tel que Adobe Photoshop CS5) en utilisant la fonction d'opacité pour que celle-ci soit précise. Les fonctions telles que le contraste, la retouche des couleurs, ou encore les jeux de luminosité, permettent d'obtenir un rendu visuellement agréable sans dégrader la précision entreprise lors de la réalisation.

Depuis quelques années nous nous intéressons aux monnaies *à la croix* et assimilées des *Ruteni*, avec un intérêt particulier pour le trésor de La Sancy (voir section suivante). Même si beaucoup d'exemplaires semblent avoir été fondus au moment de leurs découvertes, de nombreux exemplaires ont été disséminés au cours du temps dans les médailleurs publics et privés, souvent par lots. Il nous a été possible de recueillir de nombreuses informations (photographies, poids) à propos de monnaies issues du trésor de La Sancy, permettant ici pour la première fois la restitution des résultats de reconstitutions d'empreintes sur cet ensemble monétaire.

3. Reconstitutions des types monétaires du trésor de La Sancy

À notre connaissance, quatre trésors de monnaies *à la croix* en argent ont été découverts en Rouergue occidental. Ceux-ci semblent relever du domaine des croyances (Gruat 1998, Gruat et Izac-Imbert 2000). Il s'agit des dépôts de La Sancy (Goutrens), La Loubière (Maleville), Martiel et La Gasse à Villefranche-de-Rouergue (Bénévent et Boudet 1990). Même si ces trésors sont directement en prise avec le district des argentières du Villefranchois, il ne faut pas oublier que d'autres trésors se situant en dehors de ce district sont composés des mêmes types monétaires, notamment dans l'Hérault (trésor de Béziers, Paulhan-Nord, Mèze, Lodève, et Saint-Pons de Thomières, cf. Feugère 1999a). Ainsi, même si l'on évoque parfois que le trésor de La Sancy indique l'emplacement d'un atelier, rien ne le prouve. Ce trésor pourrait être à caractère votif, ce qui expliquerait la présence de monnaies étrangères aux *Ruteni*.

Le trésor de la Sancy (ou trésor « de Goutrens ») doit son nom à la commune de l'Aveyron sur laquelle il a été découvert en 1867. Ce trésor aurait contenu plus de 20.000 monnaies (Savès 1876) dont 2 types sont fortement représentés : la monnaie dite « au sanglier » qui présente un sanglier au revers, et la monnaie dite « au torque » présentant une rouelle dans le premier et quatrième canton

de la croix, un torque dans le deuxième canton, et une hache dans le troisième canton. Ce sont ces deux types que nous proposons d'étudier dans la suite de l'article.

Toutes les reconstitutions d'empreintes présentées dans cet article sont exactes (REE), réalisées à partir de 191 exemplaires (cf. Tableau 1) provenant de la Monnaie de Paris, du Musée Fenaille, de la Centrale d'Agglomération Emile Zola de Montpellier (coll. Cavalier). Parmi ces trois entités, les deux premières ont attestées que les exemplaires référencés dans le tableau 1 sont bien issus du trésor de La Sancy. Ce sont donc ces deux collections qui serviront de base à cette étude, le troisième permettra de compléter les reconstitutions d'empreintes exactes puisque le lot est constitué de monnaies ayant été frappées par les mêmes coins monétaires que les deux premiers lots (nous pensons que même si la collection Cavalier n'en fait pas mention, ces exemplaires sont également issus du trésor de La Sancy). Malheureusement, à cause du nombre de pages limité, il n'a pas été possible de mettre la photographie des 191 exemplaires dans cette publication, mais le lecteur pourra s'y référer dans (Richard, 1985) pour les monnaies de la Monnaie de Paris, (Richard et al., 2010) pour la collection Cavalier. Concernant les monnaies du musée Fenaille, elles n'ont pas à notre connaissance fait l'objet d'un catalogue. Dans la suite de l'article, certaines références mentionnent « Coll. SLSAA », mention que le musée Fenaille de Rodez nous a demandé de rappeler pour chaque exemplaire provenant du trésor de La Sancy.

Au fil de l'article, nous avons repris certaines photographies afin de faciliter au lecteur la compréhension de la reconstitution. En plus des 191 exemplaires, nous avons glané 28 photographies sur l'Internet pour lesquelles nous ne connaissons pas la provenance mais certifions qu'elles ont été produites par les mêmes coins monétaires que celles du trésor de La Sancy. Au total, ce sont donc 219 monnaies qui ont été étudiées pour le présent travail.

| Sources | Type « au sanglier » | Type « au torque » |
|---|--|---|
| Monnaie de Paris | N°48 à 129 (82 exemplaires) | N°21 à 47 (27 exemplaires) |
| Musée Fenaille de Rodez | Coll. SLSAA n°1 à 9 ; n°11 à 20 ; n°28 à 30 ; n°36 (23 exemplaires) | Coll. SLSAA n°10 ; n°21 à 27 ; n°33 à 35 ; n°57 (12 exemplaires) |
| Centrale d'Agglomération-Emile Zola de Montpellier (Coll. Cavalier) | N°110 à 138bis (30 exemplaires) | N°75 à 94 (20 exemplaires) |
| CGB.fr | 11 exemplaires (réf. dans l'article) | 12 exemplaires (réf. dans l'article) |
| Monnaiesdantan.com | 3 exemplaires (réf. dans l'article) | 1 exemplaire (réf. dans l'article) |
| Ars Time Company Ltd | 1 exemplaire (réf. dans l'article) | 0 exemplaire |
| Total | 148 exemplaires | 71 exemplaires |

Tableau 1 : Provenance et synthèse des 219 exemplaires étudiés

3.1 La monnaie au sanglier

Dans cette section, nous présentons les reconstitutions d'empreintes réalisées pour les monnaies *au sanglier*.

3.1.1 Avers

La reconstitution d'empreinte exacte RSA1 (cf. Fig. 1) illustre le type « à la grosse tête » classiquement attribué au peuple des Rutènes. Ce buste présente une chevelure constituée de grosses boucles et ce qui semble être une série de torques au niveau du cou. Il s'agit d'un revers bien représenté dans le trésor de La Sancy (87 monnaies sur les 219 étudiées, voir section 4.1). Cet avers est reconnaissable grâce à deux points sous le buste, et une série de points maladroits sur la partie avant du visage.



Figure 1 : Reconstitution d'empreinte exacte RSA1





Photographies utilisées :

1. Musée Fenaille – Rodez (Coll. SLSAA n°7 ; 2,20g)
2. Musée Fenaille – Rodez (Coll. SLSAA n°9 ; 2,20g)
3. Monnaiesdantan.com (Mail Bid Sale 7 Lot 74 ; 2,21g)
4. CGB.fr (N° v36_1244 ; 2,19g)
5. Monnaiesdantan.com (Auction 9 Lot 33 ; 2,21g)
6. CGB.fr (N° v23_0783 ; 2,17g)
7. CGB.fr (N° v24_0908 ; 2,23 g)
8. CGB.fr (N° v26_0585 ; 2,23g)
9. CGB.fr (N° v29_0701 ; 2,20g)
10. CGB.fr (N° bga_168238 ; 2,21g)
11. Coll. Cavalier n°137, Montpellier ; 2,17g
12. Monnaie de Paris n°97

+ photographies n°13 à 18, 20 à 22, 24, 25, 27 à 29, 32 à 38.

La reconstitution RSA2 (cf. Fig. 2), réalisée à partir de quatre exemplaires, présente un buste déstructuré, dont la partie avant du visage est constitué presque exclusivement de points. Le collier de perles, ou torque bouletée, semble avoir été regravé, et la chevelure prend des allures de tresses (cela devrait être confirmé par de nouveaux exemplaires). Une information intéressante est la présence d'une brique de grènetis sur l'extrémité gauche de l'empreinte, indiquant l'utilisation d'une matrice multi-monétaire (voir (Lopez, 2011)).



Figure 2 : Reconstitution d'empreinte exacte RSA2



Photographies utilisées :

- 13. Musée Fenaille – Rodez (Coll. SLSAA n°30 ; 2,30g)
- 14. Monnaies d'Antan (VSO9-121 ; 2.28 g)
- 15. CGB.fr (v23_0786 ; 2,21g)
- 16. Coll. Cavalier n°134, Montpellier ; 2,16g

La reconstitution d'empreinte exacte RSA3 (cf. Fig. 3) dévoile l'existence d'un coin monétaire sur lequel était gravé au moins 6 têtes différentes (ce qui exclut l'utilisation systématique de poinçons), dont deux sont incomplètes sur notre REE (à droite, et en bas). Cette reconstitution est remarquable par les différences de gravures notables entre les bustes (collier de perles, torques ou sans bijoux), le traitement du visage (points, points et traits) et d'orientation (selon l'orientation de notre image, la tête du haut est tournée vers le bas alors que les autres sont à gauche). La REE RSA3 fait l'objet d'une étude iconographique dans (Ravignot et Lopez, 2014).



Figure 3 : Reconstitution d'empreinte exacte RSA3



17



18



19



20



21



22



23



24



25



26



27



28



29



30



31



32



33



34



35



36



37



38



39



40

Photographies utilisées :

17. Musée Fenaille – Rodez (Coll. SLSAA n°17 ; 2,20g)
18. Musée Fenaille – Rodez (Coll. SLSAA n°29 ; 2,40g)
19. Musée Fenaille – Rodez (Coll. SLSAA n°1 ; 2,20g)
20. Musée Fenaille – Rodez (Coll. SLSAA n°4 ; 2,20g)
21. Musée Fenaille – Rodez (Coll. SLSAA n°2 ; 2,20g)
22. Coll. Cavalier n°110, Montpellier ; 2,12g
23. Coll. Cavalier n°111, Montpellier ; 2,20g
24. Coll. Cavalier n°112, Montpellier ; 2,15g
25. Coll. Cavalier n°114, Montpellier ; 2,17g
26. Coll. Cavalier n°117, Montpellier ; 2,21g
27. Coll. Cavalier n°122, Montpellier ; 2,17g
28. CGB.fr (v26_0586, 2,19g)
29. Ars Time Company Ltd (eAuction 2, Lot 25 ; 2,22g)
30. CGB.fr (v28_0555, 2,18g)
31. CGB.fr (v24_0909, 2,28g)
32. CGB.fr (N° bga_186373, 2,18g)
33. Wikimoneda.com, réf. WM n°1661
34. Monnaie de Paris n°125 ; 2,21g
35. CGB.fr (v09_0778 ; 2,18g)
36. Monnaie de Paris n°117 ; 2,22g
37. Monnaie de Paris n°123 ; 2,21g
38. Monnaie de Paris n°129 ; 2,14g
39. Monnaie de Paris n°116 ; 2,23g
40. Société Archéologique de Montpellier n°665 ; 2,20g

3.1.2 Revers

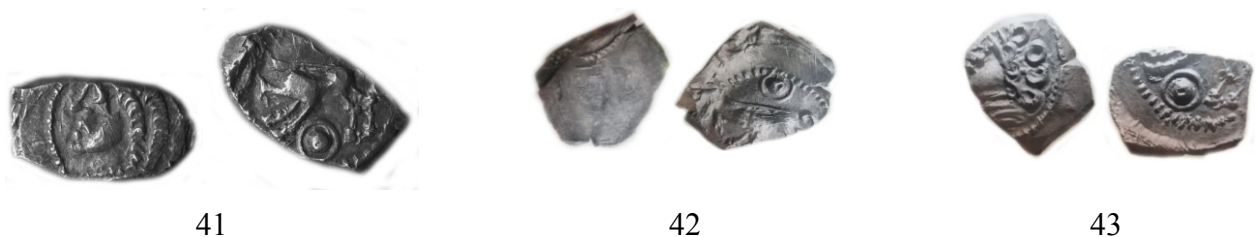
Parmi les reconstitutions réalisées pour cette étude, RSR1 (cf. Fig. 4) est la plus aboutie. En effet, le fort relief visible en bordure de la reconstitution indique la limite de la zone de gravure du coin monétaire. Cette empreinte permet de déduire que la surface gravée sur la matrice était ronde. Cette reconstitution en dit long sur les techniques de gravures (par exemple, remarquons le grènetis et le cercle pointé au-dessus de l'animal qui s'enchevêtrent) ou bien encore sur l'usure des coins

monétaires (voir par exemple l'extrémité gauche de l'empreinte qui désigne une bordure du coin cassée). Ce revers a été associé à une multitude d'avvers (RSA1, RSA2, et RSA3) et constitue le revers principal des monnaies du type « au sanglier » présentes dans le trésor de La Sancy. Il est curieux que ce coin monétaire ait été utilisé en association avec, à notre connaissance, 22 têtes différentes (nous publierons prochainement ces éléments). Notons également que ce revers a été utilisé en association avec des têtes ayant une chevelure composée de deux tresses (par exemple la monnaie n°40) (cf. Lopez 2011).

Le curieux revers RSR2 (cf. Fig. 5) semble être inspiré de RSR1. Il pourrait s'agir d'une regravure de RSR1. En effet, il faut remarquer la présence d'un cercle pointé très discret, entre la gueule du sanglier (à l'allure de loup) et ses pattes. Aussi, ne manquons pas de remarquer l'irrégularité des points formant le grènetis dans la partie supérieure gauche qui pourrait rappeler la cassure de coin constatée sur la REE précédente. Au sein du trésor de La Sancy, ce revers est beaucoup moins fréquent que le revers RSR1.



Figure 4 : Reconstitution d'empreinte exacte RSR1



Photographies utilisées :

- 41. Musée Fenaille – Rodez (Coll. SLSAA n°6 ; 2,20g) (même exemplaire de Savès n°445)
- 42. Monnaie de Paris n°90
- 43. Monnaie de Paris n°92
- + photographies 1 à 18, 21, 22, 24, 25, 27, 28, 29, 32, 34 à 38



Figure 5 : Reconstitution d’empreinte exacte RSR2

Photographies utilisées : n°19, 23, 26, 30, 31, 39, 40 de cette étude

3.2 La monnaie au torque

À la suite de la découverte du trésor de La Sancy, la monnaie « au torque » a fait l’objet de reconstitutions d’empreintes réelles : plusieurs monnaies provenant d’un même coin monétaire ont été découpées afin de les emboîter comme les pièces d’un puzzle avant d’être soudées entre elles². Il semble que de nombreuses reconstitutions de ce type aient été réalisées au XIX^{ème} siècle. Parmi celles que nous connaissons, nous présentons les plus lisibles ci-après. Chacune des reconstitutions réelles reprises pour cet article a fait l’objet d’une étude minutieuse consistant à les confronter aux reconstitutions issues de la méthode de RE, suite à laquelle nous pouvons conclure sans aucun doute possible que celles-ci sont tout à fait exactes, c’est-à-dire assemblées rigoureusement en respectant les contraintes caractérisques. Ayant connaissance de 11 reconstitutions d’empreintes réelles différentes (nous ne retenons que la reconstitution réelle la plus lisible pour chaque empreinte) du type « au torque » (7 avers différents et 4 revers désignant un même coin monétaire) conservées à la Monnaie de Paris, au Musée Fenaille de Rodez, et à la Médiathèque Centrale d’Agglomération-Emile Zola de Montpellier dans la Collection Cavalier, nous avons décidé de nous focaliser sur les reconstitutions non encore réalisées ou bien celles dont la soudure et la qualité des monnaies utilisées ne permettent pas leur utilisation pour un travail de caractérisation. Ainsi, nous avons réalisé informatiquement les REE suivantes ayant leur équivalent en reconstitution réelle :

- RGA7bis (cf. Fig. 7, qui correspond au n°100 de la collection Cavalier) qui est plus complète que la reconstitution réelle et apporte plus de détails.
- RGA4bis (cf. Fig. 8, qui correspond à l’avers n°19 de la Monnaie de Paris) dont la reconstitution par informatique permet d’apporter des éléments plus précis à propos de la gravure (en particulier le traitement du nez et le haut de la tête),
- RGA6bis (cf. Fig. 9, qui correspond au n°98 de la collection Cavalier) qui a le mérite de présenter une reconstitution certes partielle mais plus détaillée
- RGR1bis (cf. Fig. 11, qui correspond au n°103 de la collection Cavalier n°103)

² Il va de soi que ce genre de reconstitution n’est pas envisageable dès lors que l’on ne souhaite pas altérer la monnaie.

- RGR2bis (cf. Fig. 12, qui correspond à la Collection Cavalier n°105) pour la même raison que précédemment (en particulier le centre de la croix bouletée et les détails de la gravure sont lisibles sur la reconstitution par informatique),

Nous présentons également une nouvelle REE d'avers (RGA8), qui, à notre connaissance, ne correspond à aucune reconstitution d'empreinte réelle déjà réalisée.



RGA1 : Musée Fenaille – Rodez
(Coll. SLSAA n°58 ; poids non communiqué)



RGA2 : Musée Fenaille – Rodez (Coll. SLSAA n°59 ; poids non communiqué) ; voir également (Richard et al., 2010 ; n°95) pour une reconstitution de la même empreinte



RGA3 : Musée Fenaille – Rodez
(Coll. SLSAA n°60 ; 5,9g)



RGA4 : Monnaie de Paris n°19 ; voir également (Richard et al., 2010 ; n°97) pour une reconstitution de la même empreinte



RGA5 : Collection Cavalier n°96
(Richard et al., 2010 ; 5,81g)



RGA6 : Collection Cavalier n°98 ; voir également (Richard et al., 2010 ; n°99) pour une reconstitution de la même empreinte



RGA7 : Collection Cavalier n°100
(Richard et al., 2010 ; 4,72g)



RGR1 : Collection Cavalier n°103 (Richard et al., 2010 ; 6,64g) ; voir également (Richard et al., 2010 ; n°104) pour une reconstitution réelle de la même empreinte



RGR2 : Musée Fenaille – Rodez (Coll. SLSAA n°61 ; poids non communiqué) ; voir également Monnaie de Paris, n°20 ; (même empreinte que RGR1 ? la lisibilité des documents ne permet pas de conclure) ; voir également Collection Cavalier n°105 (Richard et al., 2010 ; 7,66g) ; voir également (Richard et al., 2010 ; n°109) pour une reconstitution réelle possiblement de la même empreinte. La soudure des exemplaires a provoqué quelques différences par rapport à la REE que nous reproduisons dans l'article (voir RGR1bis).

3.2.1 Avers

La reconstitution RGA7bis (cf. Fig. 6), exclusivement réalisée à partir des photographies des monnaies du trésor de La Sancy semble témoigner d'un relatif empressement quant à sa gravure (peu soignée), ou bien d'un graveur peu expérimenté. En particulier, on remarquera le collier de perles dont l'extrémité gauche est désordonnée.



Figure 6 : Reconstitution d'empreinte exacte RGA7bis (même empreinte que RGA7)





52



54



53



55

Photographies utilisées :

- 44. Musée Fenaille – Rodez (Coll. SLSAA n°24 ; 2,20g)
- 45. Monnaie de Paris n°24 ; 2,23g
- 46. Monnaie de Paris n°29 ; 2,21g
- 47. Monnaie de Paris n°35 ; 2,21g
- 48. Monnaie de Paris n°22 ; 2,24g
- 49. Monnaie de Paris n°30 ; 2,21g
- 50. Monnaies d'Antan (Réf. : vae11-73 ; 2,16g)
- 51. Musée Fenaille – Rodez (Coll. SLSAA n°57 ; 2,60g)
- 52. CGB.fr (N° v24_0905, 2,20g)
- 53. CGB.fr (N° v19_0426 ; 2,23g)
- 54. CGB.fr (N° bga_132456 ; 2,23g)
- 55. Monnaie d'Antan (Réf. : vae11-73 ; 2,16g)

La reconstitution RGA4bis (cf. Fig. 7) permet d'avoir un aperçu complet d'un avers bien présent dans le trésor de La Sancy, différenciable de la reconstitution précédente par deux S inversés au-dessus du cou. Les monnaies associables à cette empreinte sont reconnaissables par une cassure du coin monétaire sur le centre de la chevelure et une partie de la mâchoire, ainsi que deux points accolés sur la continuité droite du bas du nez.



Figure 7 : Reconstitution d’empreinte exacte RGA4bis (même empreinte que RGA4)



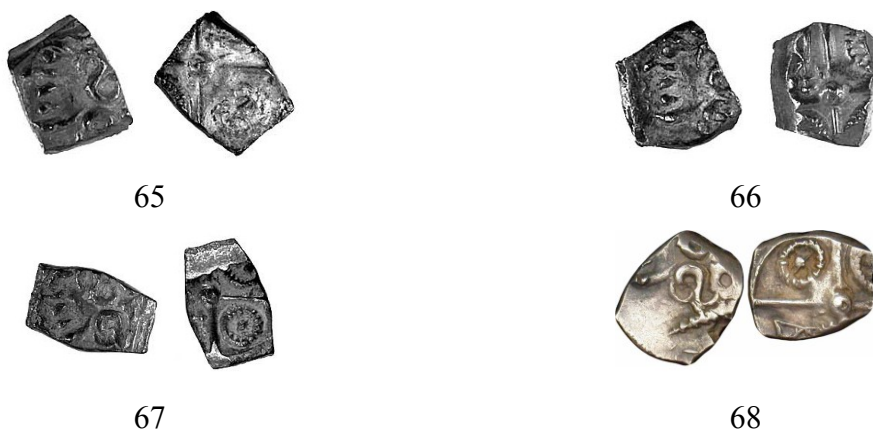
Photographies utilisées :

- 56. CGB.fr (v05_0583)
- 57. CGB.fr (v07_0618)
- 58. CGB.fr (v08_0885 ; 2,22g)
- 59. CGB.fr (v08_0886 ; 2,18g)
- 60. CGB.fr (v29_0702 ; 2,20g)
- 61. Monnaie de Paris n°47 ; 2,17g
- 62. Monnaie de Paris n°31 ; 2,21g
- 63. Musée Fenaille – Rodez (Coll. SLSAA n°23 ; 2,20g)
- 64. Musée Fenaille – Rodez (Coll. SLSAA n°27 ; 2,30g)

La reconstitution RGA6bis (cf. Fig. 8) est reconnaissable grâce à une boucle (défaut de gravure ?) entre le menton et le collier et une terminaison du nez non rectiligne.



Figure 8 : Reconstitution d’empreinte exacte RGA6bis (même empreinte que RGA6)





69



70

Photographies utilisées :

- 65. Coll. Cavalier n°79, Montpellier ; 2,19g
- 66. Coll. Cavalier n°81, Montpellier ; 2,18g
- 67. Coll. Cavalier n°83, Montpellier ; 2,18g
- 68. CGB.fr (N°V15_0305 ; 2,20g)
- 69. CGB.fr (bga_261055 ; 2,21g)
- 70. Société Archéologique de Montpellier

La reconstitution RGA8 (cf. Fig. 9) a la particularité de présenter une mâchoire « cubiste » avec une ouverture buccale angulaire de taille supérieure aux reconstitutions du même type. Le traitement de la chevelure est à rapprocher de RGA7, avec un S horizontal au niveau de la nuque. Nous n'avons pas retrouvé la reconstitution d'empreinte réelle correspondante, si tant est qu'elle existe. Cet avers est pourtant attesté pour le trésor de La Sancy notamment par la photographie n°73 du musée Fenaille.



Figure 9 : Reconstitution d'empreinte exacte RGA8



71



72



73

Photographies utilisées :

- 71. CGB.fr (N° v23_0780 ; 2,23g)
- 72. CGB.fr (N° v25_0594 ; 2,23g)
- 73. Musée Fenaille – Rodez (Coll. SLSAA n°21 ; 2,20g)

3.2.2 Revers

Nous présentons ici deux REE du type « au torque ». La première (RGR1bis, cf. Fig. 10) présente un centre de croix bouleté avec toutefois un « arc » (défaut de gravure ?) permettant d’identifier aisément les monnaies issus de cette matrice. La hache est composée d’un manche strié sur un trait continu, alors que la reconstitution RGR2 (cf. Fig. 11) montre une hache au manche strié (moins finement) mais dont les stries sont disjointes.



Figure 10 : Reconstitution d’empreinte exacte RGR1bis (même empreinte que RGR1)

Photographies utilisées : n°58 à 62, n°65, n°66

Réalisée à partir de 7 exemplaires, la reconstitution RGR2bis (cf. Fig. 12) présente un défaut remarquable : les branches de la croix ne sont pas orthogonales. De plus, le manche de la hache n’est pas parallèle à la branche verticale de la croix. Cependant, la qualité de la gravure demeure homogène et soignée.



Figure 11 : Reconstitution d’empreinte exacte RGR2bis (même empreinte que RGR2)



Photographies utilisées :

- 74. Musée Fenaille – Rodez (Coll. SLSAA n°35 ; 2,30g)
- + photographies n°53 à 58

4. Graphes caractérostoscopiques et interprétations

Dans cette section, nous nous basons sur les REE réalisées pour établir quelques statistiques concernant les 219 monnaies étudiées, puis nous présentons le graphe caractérostoscopique des deux types monétaires étudiés. Enfin, nous proposerons une interprétation des résultats obtenus.

4.1 Statistiques

Les figures 12 et 13 présentent les tableaux et graphiques de répartition des REE d'avvers et de revers des 219 monnaies étudiées. Tout d'abord, ces statistiques montrent que le trésor de La Sancy n'a pas été divisé en lots représentatifs de l'ensemble du contenu. Par exemple, 81% des avers provenant de La Sancy conservés à la Monnaie de Paris présentent l'empreinte RSA1, contre 18% pour RSA3, alors que le musée Fenaille et la collection Cavalier en conservent un pourcentage équilibré. Cependant, il faut être prudent quant à l'interprétation de ces statistiques qui ne considèrent qu'une partie du trésor de La Sancy (219 monnaies sur environ 20.000, soit 1%). Nous espérons avoir connaissance de nouveaux exemplaires afin d'enrichir ces données.

Il est toutefois important de noter que 100% des monnaies du type « au sanglier » (soit 148 exemplaires) ont un revers RSR1 ou RSR2. Concernant les avers, nous avons trouvé d'autres empreintes que celles présentées ici, mais nous laissons cela pour un futur travail, ne changeant en rien les conclusions tirées de la présente analyse. De la même façon, la totalité des monnaies du type « au torque » (71 exemplaires) ont un revers RGR1 ou RGR2. Tout comme le type précédent, d'autres avers pourront être ajouté à ceux présentés ici.

4.2 Graphes caractérostoscopiques

Dans (Lopez, 2013), nous avons défini les graphes caractérostoscopiques, fondée sur la théorie des graphes, qui permettent de lier les différentes empreintes d'avvers et revers en fonction de plusieurs types de liens, en particulier les liaisons de coins monétaires (traits pleins) et de styles (traits pointillés), selon le procédé de caractérostoscopie défini par J.-B. Colbert de Beaulieu. Nous présentons les graphes caractérostoscopiques du type « au sanglier » (cf. Fig. 12), puis du type « au torque » (cf. Fig. 13), fondés sur l'ensemble des REE présentées dans cet article.

Nous remarquons que :

- à ce jour, aucune liaison de coin n'est constatable entre les deux types étudiés au sein du trésor de La Sancy.
- le revers est un élément central dans ce monnayage (le même revers est ici associé à 9 têtes différentes pour le type au sanglier, et 6 pour le type au torque).
- l'unicité du coin de revers associé à différents avers indique qu'une seule personne (celle tenant le coin de revers) pouvait exercer simultanément pour la fabrication des monnaies :
 - avec le revers RSR1 et un avers parmi RSA1, RSA2, RSA3, n°41
 - avec le revers RGR2 et un avers parmi RGA1, RGA2, RGA3, RGA6, RGA7, RGA8
 - avec le revers RGR1 et l'avvers RGA4

| Sources | N°41 | RSA1 | RSA2 | RSA3 | RSR1 | RSR2 |
|---|----------|-----------|----------|-----------|------------|-----------|
| Monnaie de Paris | 0 | 62 | 0 | 14 | 79 | 3 |
| Musée Fenaille de Rodez | 1 | 7 | 1 | 6 | 20 | 3 |
| Centrale d'Agglomération-Emile Zola de Montpellier (Coll. Cavalier) | 0 | 10 | 1 | 15 | 27 | 3 |
| CGB.fr | 0 | 6 | 1 | 3 | 10 | 1 |
| Monnaiesdantan.com | 0 | 2 | 1 | 0 | 3 | 0 |
| Ars Time Company Ltd | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 |
| Total | 1 | 87 | 4 | 39 | 140 | 10 |

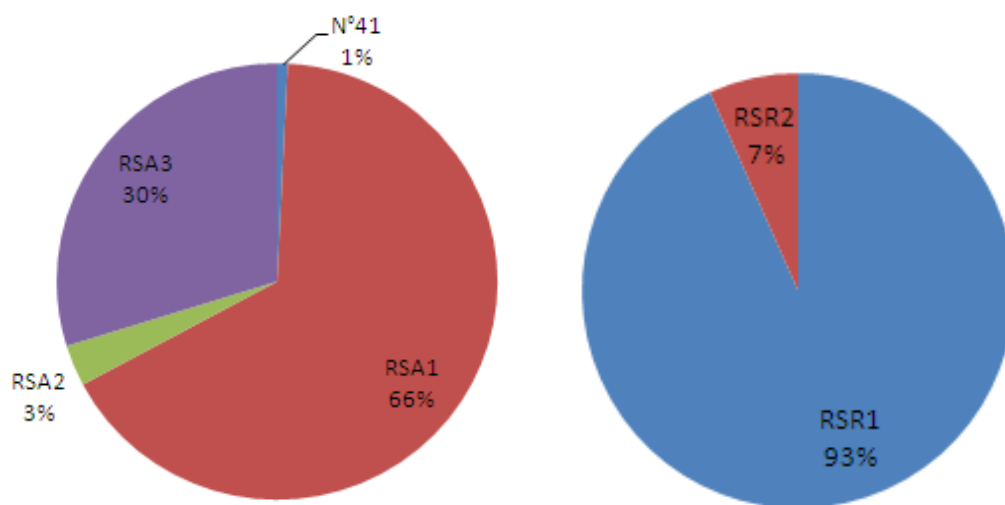


Figure 12 : Tableau et graphique de répartition des avers et des revers « au sanglier » des 219 monnaies étudiées

Ainsi, techniquement, pour les monnaies que nous avons pu étudier du type « au sanglier » présentes dans le trésor de La Sancy, le graphe caractéristique (cf. Fig. 14) indique qu'au maximum 2 personnes pouvaient simultanément battre monnaie, l'une avec le coin mobile RSR1, et ayant à disposition les matrices correspondant à RSA1, RSA2, et n°41 ; l'autre personne avec le coin mobile RSR2 et la matrice d'avers RSA3.

De la même façon, pour la fabrication des monnaies du type « au torque » composant le trésor de La Sancy, le graphe (cf. Fig. 15) indique que 2 personnes au maximum pouvaient simultanément battre monnaie au sein de l'atelier, l'une avec le coin mobile RGR2 et les matrices associées RGA1, RGA2, RGA3, RGA6, RGA7, RGA8 ; l'autre avec le coin de revers RGR1 et le coin d'avers RGA4.

Aussi, nous nous interrogeons sur l'intérêt technique (par exemple, frappe massive ou gain de temps) de disposer d'autant d'avers dédiés à un seul revers.

| Sources | RGA1 | RGA2 | RGA3 | RGA4 | RGA5 | RGA6 | RGA7 | RGA8 | RGR1 | RGR2 |
|---|-----------|----------|-----------|-----------|-----------|----------|-----------|----------|-----------|-------------|
| Monnaie de Paris | 0 | 0 | 0 | 7 | 0 | 1 | 14 | 0 | 8 | 16 |
| Musée Fenaille de Rodez | 0 | 2 | 0 | 6 | 0 | 0 | 2 | 1 | 7 | 6 + 1 incus |
| Centrale d'Agglomération-Emile Zola de Montpellier (Coll. Cavalier) | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 |
| CGB.fr | 0 | 0 | 0 | 4 | 0 | 2 | 3 | 2 | 7 | 4 |
| Monnaiesdantan.com | | | | | | | | | | |
| Ars Time Company Ltd | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Total | 0* | 2 | 0* | 17 | 0* | 3 | 20 | 3 | 22 | 21 |

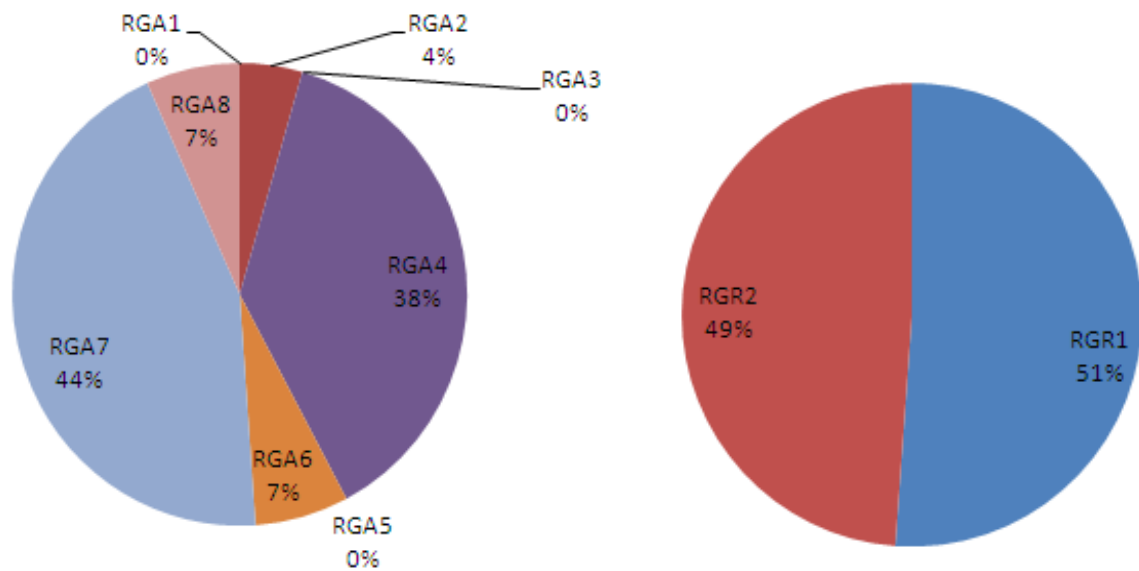


Figure 13 : Tableau et graphique de répartition des avers et des revers « au torque » des 219 monnaies étudiées (*nous avons connaissance d'exemplaires présentant les revers RGA1, RGA3, et RGA5, identifiables au revers des reconstitutions réelles conservées au musée Fenaille, permettant ainsi d'établir les liaisons de coins du graphe caractérisocopique. À noter que nous avons identifié au moins deux monnaies avec revers RGA1 à la Société Archéologique de Montpellier qui fera l'objet d'une prochaine publication)

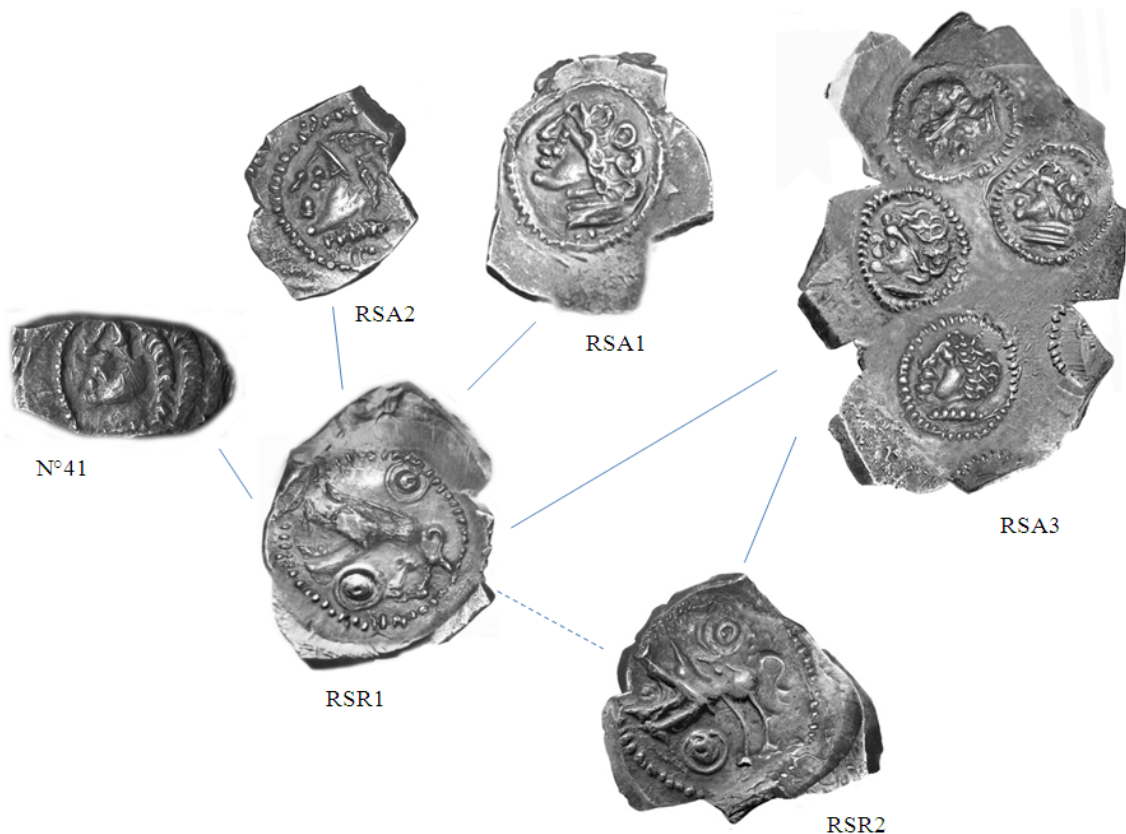


Figure 14 : Graphe caractérisant du type « au sanglier »

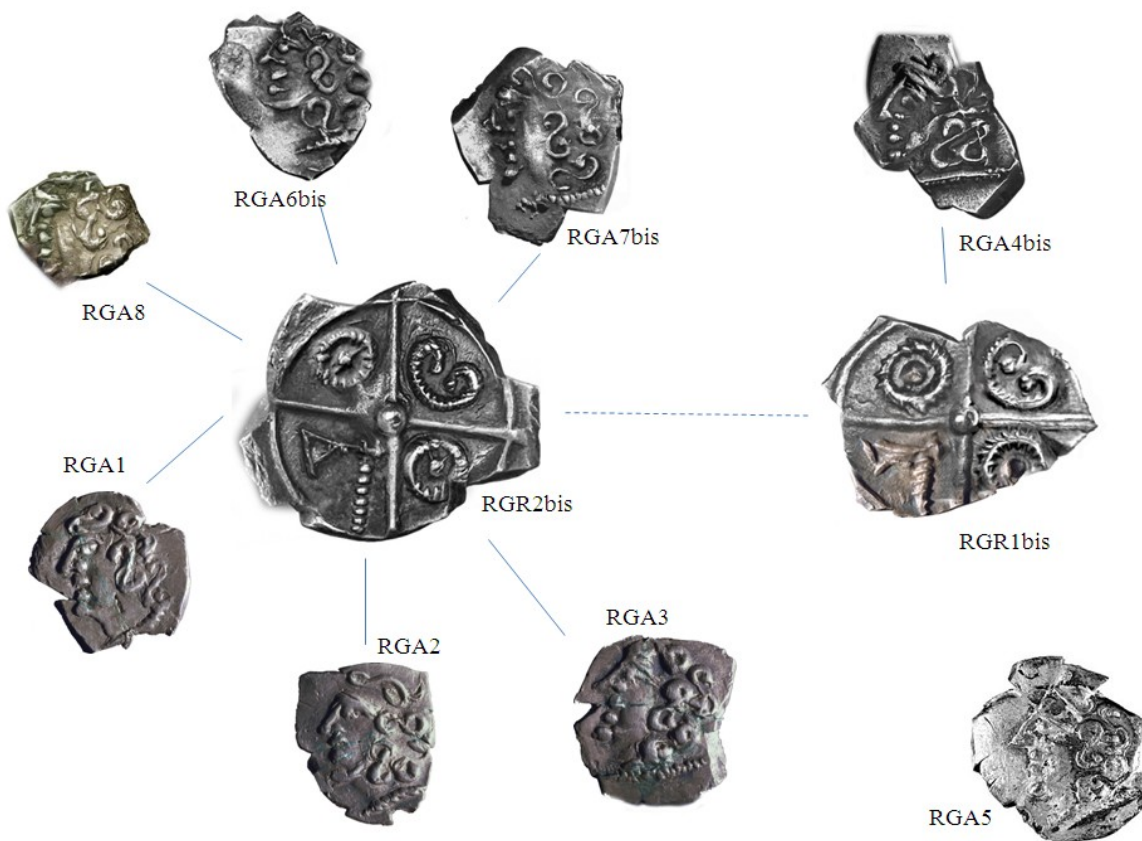


Figure 15 : Graphe caractérisant du type « au torque »

4.2. Point de vue technique

Nous avons constaté qu'un seul coin de revers était associé à plusieurs coin d'avvers, et ce, pour les deux types étudiés. Or, cette constatation va au contraire des études menées par de nombreux chercheurs pour une meilleure compréhension des techniques de frappe, notamment par Sellwood D.G. (1980) et plus récemment par (Faucher et al., 2009) confirmant qu'un coin mobile s'use plus rapidement qu'un coin dormant. Nous aurions donc dû constater dans notre échantillon du trésor de La Sancy l'utilisation d'un nombre de coins mobiles équivalent sinon supérieur au nombre de coins de droit.

D'un point de vue technique, une hypothèse pour justifier l'existence de ces matrices d'avvers pour un seul revers serait la suivante : une personne posait les flans vierges sur chaque coin d'avvers ce qui accélérerait le processus de frappe (la personne tenant le marteau n'aurait qu'à frapper les flans les uns après les autres successivement sur chaque matrice, évitant ainsi le temps d'attente pour le positionnement du flan dans le cas d'une unique matrice). Cette hypothèse aurait été recevable s'il n'y avait pas un minimum de 6 matrices d'avvers associés à 1 revers (pour le type au torque par exemple), car à partir d'un certain nombre de matrices d'avvers, le gain de temps est nul. En effet, pendant la frappe d'une monnaie utilisant un coin d'avvers, un autre flan vierge peut être posé sur un deuxième coin d'avvers, temps pendant lequel le premier flan a été frappé, et on peut revenir sur le premier coin d'avvers pour y poser un nouveau flan. Finalement, il nous semble raisonnable de penser qu'au-delà de l'utilisation de deux ou trois coins dormants, l'intérêt n'est plus d'accélérer le processus de frappe.

Cela nous conduit à remarquer qu'il existe une différence notable entre la connaissance du graveur (qui avait connaissance de l'empreinte complète et de sa sémantique), et la connaissance "morcelée" transmise au peuple par le biais des monnaies présentant un flan quadrangulaire toujours trop court pour accueillir la totalité de l'empreinte. Il faut donc se rendre à l'évidence et noter : soit une réelle volonté à ne pas représenter les gravures dans leur intégralité sur les monnaies, soit une indifférence assumée quant à la forme des monnaies mises en circulation. Dans les deux cas, aucun intérêt technique ne semble expliquer l'utilisation de plusieurs avers pour un même revers. Dans la section suivante, nous avançons l'hypothèse d'un intérêt culturel.

4.3 Point de vue culturel

Nous avons remarqué des différences majeures entre les gravures des coins de droit, telles que la présence ou l'absence de colliers de perles, une chevelure en boucles ou en tresses, etc. Ainsi, en sus des contraintes de temps et de la quantité de monnaies à produire, l'atelier (ou les ateliers) ayant œuvré pour le trésor de La Sancy portait de toute évidence une attention particulière à l'image figurant sur les coins dormants et à leur disparité (expliquant ainsi le nombre élevé de gravures d'avvers). L'image représentée par la gravure avait donc certainement une sémantique bien connue des graveurs.

Deux hypothèses peuvent alors être avancées :

- Les avers représentent des humains (chefs, célébrités, ...)
- Les avers sont à rapprocher du domaine de la croyance, des divinités

Concernant la première hypothèse, nous l'écartons (peut-être trop rapidement ?) car il nous semble que si la volonté était de représenter une même personne à travers ces gravures, alors ces gravures auraient été identiques ou presque, à moins que ces gravures ne représentent une même personne dans divers états ou diverses périodes. De plus, les types monétaires présents dans le trésor de La Sancy sont antérieurs à Jules César, datés entre -118 et -74 (Depeyrot, 2002), une époque où il était encore très fréquent d'apprécier des dieux, déesses et divinités représentés sur les monnaies romaines, grecques, et ibériques, pour ne citer que les trois courants ayant notablement

influencés le monnayage gaulois *à la croix*. Ceci constitue donc un premier élément fort de notre seconde hypothèse.

D'autres arguments semblent conforter la seconde hypothèse :

- La multitude d'avvers différents pour un même revers s'expliquerait par la volonté d'empreindre une série monétaire par plusieurs divinités, chacune ayant une fonction spécifique.
- La forme des flans (et plus généralement l'apparence de la monnaie) n'aurait pas d'importance. L'important serait que le métal soit sacré par l'action des coins monétaires. Si l'on avait voulu créer des flans ronds, cela n'aurait pas posé problème : nous savons que des monnaies plus anciennes ayant circulées sur le territoire des *Ruteni* avaient un flan rond ; prenons comme exemple les monnaies attribuables aux Longostalètes dont quelques exemplaires étaient présents dans le trésor de La Sancy démontrant ainsi que la technique de fabrication des monnaies présentant un tel flan n'était pas inconnue des peuples du sud de la Gaule, encore moins des *Ruteni* qui avaient comme voisin les Arvernes dont les monnaies d'argent étaient presque exclusivement à flan rond ou arrondi.
- Que les gravures représentant les divinités/croyances n'apparaissent pas de façon complète sur les monnaies ne serait pas un problème, car encore une fois, l'important serait que le métal ait reçu l'approbation des dieux.

Nous savons, par le biais des reconstitutions d'empreintes exactes présentées dans cet article, que les gravures sont correctement réalisées d'un point de vue technique, certes éloignées du style hellénistique et romain que l'on connaît à la même époque, mais dans lesquelles on peut au moins reconnaître l'habileté de l'entité les ayant conçues, ainsi que la connaissance mise en œuvre. Nous savons également que les graveurs de cette époque étaient capables de graver des motifs beaucoup plus petits, toujours avec habileté, puisque nous le constatons sur les oboles et autres divisionnaires. Encore une fois, nous relevons une contradiction entre le fait que la technique est véritablement maîtrisée, alors que les monnaies produites ne laissent pas apparaître la totalité de l'empreinte.

Ainsi, nous aboutissons à une réelle volonté de fragmenter la connaissance, ce qui est bien dans l'esprit celtique : seuls les druides, intermédiaires entre les dieux et les hommes, pouvaient disposer de la connaissance qu'ils se communiquaient entre eux. Il faudrait donc voir les empreintes originellement gravées sur les coins monétaires du trésor de La Sancy comme une connaissance à apparenter aux traditions druidiques, au domaine culturel.

Enfin, un dernier point en faveur de cette hypothèse, est que, si l'on sort du contexte du trésor de La Sancy, nous connaissons de nombreux avers constitués d'un ensemble organisé de motifs (par exemple les monnaies cadurques dites "au triskèle") qui ne peuvent trivialement être apparentés à la représentation d'un visage humain. La représentation d'une divinité ou tout autre élément lié au culte est dans ces cas-là également tout à fait probable.

Les arguments avancés ici convergent vers une même idée : tout nous laisse penser que les frappes des monnaies du type "au sanglier" et "au torque" du trésor de La Sancy soit liée au domaine culturel, avec une probable représentation de divinités sur les avers. Les prochaines études pourraient montrer une similitude pour d'autres types monétaires et d'autres peuples.

5. Conclusion

Appliquée au monnayage *à la croix* et assimilée, la technique de reconstitution d'empreinte permet de dévoiler pour la première fois un art souvent dénigré : les gravures monétaires témoignent enfin dans toute leur splendeur de la culture sud-gauloise pré-augustéenne. Ainsi, nous découvrons des bustes ornés de bijoux, d'ornementations diverses, ou accompagnés de légendes,

dont la complétude permet aux gravures de reprendre leur allure d'antan tout en démontrant la finesse et l'agilité des graveurs ayant exercés dans la Gaule méridionale.

Dans cet article, nous avons recueilli et rassemblé un ensemble monétaire provenant du trésor de La Sancy, augmenté de quelques exemplaires ayant été frappés par les mêmes matrices que les monnaies découvertes dans ledit trésor. Au total, 219 monnaies ont été étudiées pour reconstituer :

- 3 REE d'avvers pour le type « au sanglier »
- 2 REE de revers pour le type « au sanglier »
- 4 REE d'avvers pour le type « au torque », dont 3 permettent de détailler/affiner les reconstitutions d'empreintes réelles réalisées à la fin du XIX^{ème} siècle (nous avons vu dans l'article qu'au total 7 reconstitutions d'empreintes réelles témoignent de l'usage de coins différents)
- 2 REE de revers pour le type « au torque », qui permettent de détailler/affiner les reconstitutions d'empreintes réelles

Ainsi, ce sont 17 REE distinctes qui ont été présentées, donnant un premier aperçu global du/des style(s) adopté(s) pour la composition du trésor de La Sancy, un ensemble témoignant d'une frappe massive dont nous avons donné des premiers éléments d'organisation. Parmi les reconstitutions présentées, il ne faut pas manquer de remarquer la reconstitution du coin multimonétaire RSA3 dévoilant la présence de 6 têtes (au minimum) sur la même matrice : un tel coin était jusqu'à présent méconnu en Gaule (nous avons signalé dans une étude préliminaire cette reconstitution avec 4 têtes). De nouvelles monnaies permettront certainement de compléter cette matrice.

Par le biais des reconstitutions d'empreintes et de la caractérisation appliquées à un ensemble monétaire issu du trésor de La Sancy, nous avons apporté des éléments tangibles pour une meilleure compréhension du monnayage *à la croix* et assimilé. Nous avons constaté que de nombreux éléments tendent à rapprocher la fabrication de ces monnaies au domaine cultuel. Cette considération pourrait certainement être étendue à d'autres types monétaires que ceux étudiés ici, mais à défaut d'en effectuer l'étude, nous ne nous prononcerons pas.

D'ores et déjà, ces premiers résultats contribuent à l'abandon des préjugés sur la barbarie de nos ancêtres et à la compréhension de leur culture spécifique. Aussi, nous espérons que ces résultats aideront à comprendre l'organisation des ateliers monétaires, et par ailleurs, qu'ils motiveront quelques études iconographiques encore très peu exploitées pour ce monnayage. Enfin, grâce aux reconstitutions d'empreintes, les chercheurs pourront affiner les attributions de types monétaires qui sont, on le sait aujourd'hui, parfois restreint à un territoire de quelques kilomètres carrés. En effet, la prise en considération d'une reconstitution d'empreinte plutôt que d'un type monétaire produit par différents coins devrait apporter des conclusions plus précises via l'interprétation de cartes de répartitions des lieux de découvertes.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier particulièrement M. Aurélien Pierre, directeur du Musée Fenaille à Rodez, qui a tout de suite compris l'intérêt des reconstitutions d'empreintes et a mis son médailler à disposition de cette étude. Un grand merci également à M. Laurent Deguara, président de la Société Archéologique de Montpellier et du Musée Languedocien, pour son accueil et sa disponibilité, ainsi qu'à Jean-Claude Richard qui nous a confié les photographies des monnaies *à la croix* de la Monnaie de Paris qu'il avait publié en 1985 (Richard, 1985). Enfin, nous tenons à remercier Joël Cornu et notre regretté collègue Michel Prieur sans qui l'utilisation des photographies de CGB.fr n'aurait pas été possible.

BIBLIOGRAPHIE

- BENEVENT (1990), *Occupation du sol et circulation monétaire à la fin de l'Âge du Fer dans l'Ouest du département de l'Aveyron*, CAA 4, p. 36-50.
- DE CALLATAY, F. (2007) L'historique de l'étude des liaisons de coins (XVIIIe-XXe s.). *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 62ème année, n°4.
- COLBERT DE BEAULIEU, J.-B. (1973), *Traité de numismatique celtique I : Méthodologie des ensembles*. Paris, Les Belles Lettres.
- DEPEYROT, G. (2002) *Le numéraire celtique II La Gaule des monnaies à la croix*. Collection Moneta 28. Editions Moneta, Wetteren.
- DUVAL, P.-M. (1987) *Monnaies gauloises et mythes celtiques*, Paris, 1987.
- FAUCHER, T., TEREYGEOL, F., BROUSSEAU, L., ET ARLES, A. (2009). À la recherche des ateliers monétaires grecs: l'apport de l'expérimentation. *Revue numismatique*, 6(165), 43-80.
- FEUGERE, M. (1999a), Le trésor de monnaies gauloises de Paulhan-Nord, RN 154, p. 7-14.
- GRUAT, P. (1998), *Approche des croyances et des rites protohistoriques en Rouergue*, dans Gruat Ph. et Vidal M. dir., *Croyances & rites en Rouergue des origines à l'An Mil*, Guide d'Archéologie n° 6, catalogue d'exposition du Musée du Rouergue de Montrozier, 89-126.
- GRUAT, P. et IZAC-IMBERT, L. (2000), *Le territoire des Rutènes : fonctionnement et dynamique territoriales aux deux derniers siècles avant notre ère*, dans *Actes du XXIVe colloque international de l'Association Française pour l'Etude de l'Âge du Fer*.
- LOPEZ, C. (2010), Révélation de deux nouveaux avers pour la drachme "au cheval et au fleuron". *OMNI n°2*, p. 11-14.
- LOPEZ, C. (2011) *Reconstitutions d'empreintes - Les monnaies attribuables aux Rutènes*. Éditions VIIRIA, Montpellier.
- LOPEZ, C. et RICHARD, J.-C. (2013) Le trésor de monnaies « à la croix » de Béziers (Hérault) III-IIème siècle avant J.-C., *Bulletin de la Société Archéologique Scientifique et Littéraire de Béziers*, p.5-22
- LOPEZ, C. et RICHARD, J.-C. (2014) Technique moderne de reconstitution d'empreintes monétaires. Application à un type monétaire pré-augustéen des Rutènes, *Etudes Celtiques*, XL-2014, p. 7-19.
- RAVIGNOT, R. et LOPEZ, C. (2014) Etude d'iconographie d'un coin multimonétaire gaulois pour la monnaie du type « au sanglier » des Ruteni, *OMNI n°8*, p. (voir sommaire de ce numéro).
- RICHARD, J.-C. (1985) *Les collections monétaires. I. Monnaies du monde antique* (en collaboration avec Chr. Augé et G. Depeyrot) : monnaies de la Gaule et des Celtes, p. 41-59, n° 1 - 460, pl. 13-27 ; Paris, *Administration des Monnaies et Médailles*. Paris, 1985.
- RICHARD, J.-C., GEISER-MARGAROT, A., GENTRIC, G. (2010) Monnaies antiques (ibériques, massaliètes, celtiques) de la collection Cavalier de la Médiathèque Centrale d'Agglomération-Emile Zola de Montpellier, *Archéologie en Hérault-Languedoc*, 1, p.311-355.
- SAVES, G. (1976) *Les monnaies gauloises "à la croix" et assimilées du Sud-Ouest de la Gaule*.
- SELLWOOD, D.G. (1980) Techniques de la frappe monétaire de l'Antiquité, *BSFN* 1980, p. 767-769.

Article received: 15/06/2014

Article accepted: 31/07/2014